

Index AI : PRE01/510/2012
24 October 2012

Russie. Il faut enquêter sur les allégations selon lesquelles Leonid Razvozjaïev aurait été enlevé et torturé

Les allégations selon lesquelles l'assistant d'un parlementaire de l'opposition russe aurait été enlevé en Ukraine et forcé de regagner la Russie où il affirme avoir subi des mauvais traitements pouvant aller jusqu'à la torture doivent faire l'objet d'une enquête, écrit Amnesty International dans une lettre au procureur général de la Fédération de Russie.

Leonid Razvozjaïev aurait été interrogé par le Comité d'enquête de la Fédération de Russie le 22 octobre 2012, trois jours après avoir été enlevé en Ukraine, alors qu'il venait de contacter le bureau de Kiev du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés pour former une demande d'asile.

Son enlèvement s'est produit le jour même où son nom a été ajouté à une liste des personnes recherchées dans la Fédération de Russie, dans le cadre d'une affaire pénale qui implique trois hommes, lui-même, le militant du Front de gauche Sergueï Oudaltsov et son assistant Konstantin Lebedev, inculpés de préparation à l'organisation de troubles massifs.

« Les allégations selon lesquelles Leonid Razvozjaïev a été enlevé par des agents du gouvernement de la Russie et a subi des actes de torture ou d'autres mauvais traitements sont extrêmement troublantes, et la Russie doit faire en sorte qu'une enquête approfondie, effective et indépendante soit menée à leur propos dans les plus brefs délais », a déclaré David Diaz-Jogeix, directeur adjoint du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Tout fonctionnaire qui s'avérerait avoir favorisé ou dirigé de tels actes doit rendre compte de sa conduite. De surcroît, même s'il n'est pas certain que l'Ukraine ait joué un rôle dans ces faits, une enquête indépendante et impartiale doit être menée pour déterminer la nature d'une éventuelle implication de l'Ukraine. »

Des aveux et des déclarations auraient été extorqués à Leonid Razvozjaïev au moyen de méthodes d'interrogatoire illégales alors qu'il était aux mains de la police en Russie et auraient été retenus contre lui, ainsi que contre Konstantin Lebedev et Sergueï Oudaltsov.

Leonid Razvozjaïev a formulé ces allégations sur une vidéo qui a été mise en ligne sur Internet par la suite, pendant qu'il quittait un tribunal russe sous escorte policière, le 21 octobre 2012.

Dans une lettre envoyée par Amnesty International, l'organisation souligne que la Russie est partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, à la Convention contre la torture et à la Convention européenne des droits de l'homme, traités qui prohibent la torture et autres traitements ou châtements cruels, inhumains ou dégradants.

Le 22 octobre 2012, il a été annoncé que le Comité d'enquête de la Russie mènerait une enquête sur ces allégations.

« Amnesty International craint que l'enquête menée sur ces allégations par le Comité d'enquête ne soit ni effective ni indépendante, dès lors que les allégations visent le Comité lui-même. »

Leonid Razvozzaïev et Konstantin Lebedev n'ont ne semble-t-il pas pu entrer en rapport avec leurs avocats ; Razvozzaïev se serait vu assigner un nouvel avocat qu'il n'aurait pas choisi, pour remplacer celui que ses proches et lui avaient engagé auparavant.

« Amnesty International souligne avec force que la privation de contact entre les avocats et leurs clients, si elle est avérée, constitue une violation de la procédure pénale russe et du droit de Leonid Razvozzaïev et de Konstantin Lebedev à recourir aux services d'un avocat de leur choix, et qu'il convient d'y remédier, a affirmé Diaz-Jogeix.

« Une telle façon d'agir amène à se demander si les autorités ont l'intention de se conformer aux normes internationales d'équité des procès lors du procès de Leonid Razvozzaïev , Konstantin Lebedev et autres personnes visées par cette procédure pénale. »